



# TARIFS DE L'ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

L'an dernier la municipalité avait fait le choix en pleine crise des prix de ne pas réviser les tarifs du périscolaire afin d ne pas impacter les familles.

Cette année, face à l'augmentation des différents coûts liés au périscolaire, une réévaluation des tarifs est nécessaire. Nous avons néanmoins fait le choix de les limiter au niveau de l'inflation. Nous maintenons la proposition de tarification des repas à 1€ pour les QF inférieurs à 1200, ce dispositif est possible grâce à l'aide de l'état de 3€ par repas. Cela représente malgré tout un effort important de la collectivité.

Nous souhaitons maintenir l'accès au plus grand nombre à ce service néanmoins nous devons veiller à ce que le coût pour la collectivité reste maîtrisé.

Le conseil municipal a, par ailleurs, fait le choix de généraliser l'abattement de 15%.

Dorénavant, cet abattement de 15 % sur les différents tarifs s'applique à tous les services de garde et de restauration, à partir du 2<sup>ème</sup> enfant, à l'exception du prix de repas à 1 €.

## **Applicables au 1<sup>er</sup> septembre 2024**

(Décision n°2024DEC/014 en date du 18 juin 2024)

<b>Accueils périscolaires</b>				
	<b>Garde du matin</b>	<b>Garde du midi</b>	<b>Repas</b>	<b>Garde du soir et goûter</b>
<b>QUOTIENT FAMILIAL</b>				
QF 1 : inférieur à 599	1,40 €	2.80 €	1 €	2,25 €
QF 2 : de 600 à 1199	1,45 €	3 €	1 €	2,30 €
QF 3 : supérieur à 1200	1,50 €	3.10 €	5.10 €	2,35 €
Extérieurs QF1 et QF2	1,65 €	3.25 €	5.80 €	2,60 €
Extérieurs QF3	1,65 €	3.25 €	6.30 €	2,65 €

**Nota :**

- Le numéro d'allocataire CAF doit être communiqué lors de l'inscription afin que la directrice puisse vérifier le quotient familial. Sans ce numéro aucune vérification ne pourra être faite et le tarif le plus élevé sera appliqué.
- Les tarifs des accueils périscolaires sont dus pour toutes inscriptions et quel que soit le temps de présence de l'enfant.

A Morvillars le, 18 juin 2024

Le Maire  
Françoise RAVEY